

La CDEAO et la gestion des crises sécuritaires en Afrique de l'Ouest dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma

Dr Mohamed Souleymane DIALLO, Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako.

Email : diallolegrand@gmail.com

M. Sidiki COULIBALY, doctorant à l'Institut de Pédagogie Universitaire de Bamako.

E-mail : sidikicoulibaly82@yahoo.fr

Résumé :

A travers *Allah n'est pas obligé*, Kourouma fait le récit de la guerre du Libéria et de la Sierra Leone du point de vue d'un enfant soldat qui sillonne ces pays meurtris. Un accent particulier est mis sur le rôle de la CEDEAO dans la gestion de ces crises. En utilisant l'analyse du discours, la façon dont ces événements ont été gérés par l'organisation sous régionale est étudiée dans le présent article. Il résulte de ces analyses que ces crises sont liées à des disparités sociales. Comme solution entreprise, la communauté oust-africaine met sur la table des négociations l'option militaire, sous l'influence du Nigéria, et les sanctions pour un retour à la normale pendant que certains chefs d'Etat soutiennent des factions rebelles contre le gouvernement légitime.

Mots clés : CEDEAO, crise, intervention, sanction.

Abstract

Through *Allah is not obliged*, Kourouma tells the story of the war in Liberia and Sierra Leone from the point of view of a child soldier who crisscrosses these bruised countries. Particular emphasis is placed on the role of ECOWAS in the management of these crises. Using discourse analysis, how these events were managed by the sub-regional organization is studied in this article. It follows from these analyses that these crises are linked to social disparities. As a solution undertaken, the Ust-African community puts on the negotiating table the military option, under the influence of Nigeria, and sanctions for a return to normalcy while some heads of state support rebel factions against the legitimate government.

Keywords: ECOWAS, crisis, intervention, sanction

Le roman *Allah n'est pas obligé* fait le récit des événements qui ont entraîné le Libéria et la Sierra Léone dans une sombre crise à travers le regard d'un enfant soldat. Ces crises sont toutes liées à des coups d'Etats qui ont leur racine dans les inégalités sociales une œuvre de fiction offre une perspective subjective et souvent émotionnelle sur les événements, tandis qu'un historien s'efforce d'apporter une analyse objective basée sur des faits et des données vérifiables. A propos de ce livre, A. Cressent (2006, p 124) disait que « le récit de Birahima, enfant-soldat dans *Allah n'est pas obligé* prend carrément la forme d'un témoignage [...] même si pour l'historien de métier, témoigner dans la fiction apparaît comme une erreur d'aiguillage». A. Sissao (2007, p 225) quant à lui dira que « Kourouma innove par une autre forme d'écriture qui apparaît comme une rupture par rapport à ses trois premiers livres, il privilégie les faits, l'histoire à la dimension littéraire de la trame narrative ». La version de ces crises ne sont pas analyser, dans cet article, uniquement sur la base du narratif. Nous ferons recours à d'autres données pour plus de compréhension des faits.

Pour le présent travail, nous avons utilisé comme méthodologie l'analyse du discours. Selon (Maingueneau et Cossutta 1995 p 177) : « L'analyse des discours constitutants ne se réduit pas à l'étude de quelques textes privilégiés [...] Elle a affaire à une production discursive foncièrement hétérogène. Une hiérarchie s'instaure entre les textes réellement autoconstituants et ceux qui s'appuient sur eux pour les commenter, les résumer, les réfuter... ». Pour Vaillon (2002) « L'analyse de contenu [...] est une méthode de traitement de l'information, dont le principe est de normaliser la diversité superficielle d'un ensemble de textes pour permettre une quantification ». Seignour (2011) montre qu'«analyser un discours, c'est rechercher dans l'énoncé, un certain nombre d'indicateurs. »

L'histoire du Liberia est en effet marquée par des tensions entre les descendants d'Afro-Américains, appelés "Americo-Liberians", qui ont fondé le pays dans les années 1820, et les populations autochtones. La politique condescendante des Americo-Liberians envers les autochtones a créé des mécontentements et des inégalités persistantes au fil des décennies, contribuant à des tensions politiques et sociales au Liberia.

Le 12 avril 1980 Samuel Doe, un autochtone, prend le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat. Ce renversement a conduit à un changement de statut pour la communauté afro-américaine, passant du statut de privilégiés à celui d'opresseurs. Les tensions ont ensuite abouti à la formation du Front patriotique national du Liberia (NPFL) en 1989, un groupe rebelle s'opposant au pouvoir

établi. Ces événements ont contribué à une période de conflit et d'instabilité prolongée dans la région.

Face aux massacres et aux guerres tribales au Libéria, la CDEAO, sous l'égide de l'ONU, a déployé l'ECOMOG pour intervenir et tenter de mettre un terme aux hostilités. Parallèlement, dans la Sierra Leone voisine, le RUF (Revolutionary United Front), créé par Foday Sankoh et soutenu par le rebelle libérien Charles Taylor, a été impliqué dans la guerre civile. Ces événements ont contribué à une période tumultueuse dans la région, nécessitant des efforts internationaux pour restaurer la stabilité.

L'organisation sous régionale était chargée de la gestion de ces crises pour le retour de la stabilité dans la région. Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes posés les questions suivantes: quelles sont les origines de ces crises ? Quelles sont les démarches entreprises par la CDEAO pour résoudre ces crises ?

depuis les années 1990, des questionnements ont émergé concernant le rôle et l'efficacité des organisations sous-régionales, y compris la CDEAO, dans la gestion des crises. Ces interrogations reflètent la nécessité d'évaluer l'impact et l'efficacité des interventions face aux défis complexes rencontrés par ces régions en crise. Créée en le 28 mai 1975 à Lagos, J. Touré (2016, p 02) pense que la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui plus que jamais remis en cause au vu de son incapacité à assurer la paix dans cette zone.

Les principaux objectifs de la CEDEAO étaient selon lui « Le développement, la coopération et l'intégration économique, sociale et culturelle étaient les objectifs fixés pour aboutir à union économique et monétaire ». Aujourd'hui en 2023, il n'y aucun doute que la communauté peine à atteindre ces objectifs. O. G. Yabi (2010) dira que :

Créée en 1975, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'organisation régionale au départ essentiellement vouée à la promotion de l'intégration des économies des quinze Etats membres s'est progressivement transformée, sous la pression des événements politiques, en une organisation également chargée de trouver des solutions aux conflits armés et autres crises politiques qui mettaient en péril la paix et la sécurité dans l'espace communautaire. (p 06)

Face aux défis sécuritaires persistants dans la région, l'organisation, initialement axée sur des objectifs économiques, a été contrainte de réviser ses traités pour les adapter aux impératifs sécuritaires. Cette adaptation souligne la nécessité de traiter les enjeux de sécurité dans un

contexte régional, reflétant ainsi l'évolution des priorités pour faire face aux réalités complexes de la situation. (CEDEAO 2008) rapporte :

Le Traité Révisé de la CEDEAO (24 juillet 1993) a conféré le statut de supranationalité à la CEDEAO. L'alinéa 2 de l'article 58 du Traité Révisé sur la Sécurité Régionale exhorte les Etats membres à coopérer avec la Communauté afin de renforcer les mécanismes appropriés permettant d'assurer la prévention opportune et la résolution des conflits inter et intra étatiques. (p 15)

Cette révision a pour but de doter l'organisation économique des mécanismes de promotion de la paix et de la sécurité dans sa zone. C'est ce qui donné lieu à la mise en œuvre d'un bras armé appelé ECOMOG (ECOWAS Monitoring Group) qui a mené des interventions au Libéria et en Sierra en vue de mettre fin à la guerre tribale et civile qui endeuillaient ces deux nations.

Les crises politique et sécuritaire évoquées par Kourouma dans *Allah n'est pas obligé* semblent en effet avoir leurs racines profondes dans les inégalités sociales. Au Libéria et en Sierra Leone, la tendance à favoriser une couche sociale au détriment des autres a souvent été l'élément déclencheur de ces crises, alimentant ainsi les tensions politiques et contribuant aux troubles qui ont suivi.

En effet depuis sa création par les esclaves affranchis, le Libéria a développé une politique condescendante vis-vis des peuples autochtones. A. Kourouma (2000, p 97) expliquait ainsi cette inégalité et ses conséquences : « Samuel Doe et certains de ses camarades ont eu marre de l'injustice qui frappait les natives du Liberia dans le Liberia indépendant. C'est pour ces raisons que les natives se révoltèrent et deux natives montèrent un complot de natives contre les Afro-américains colonialistes et arrogants.» (p 97). L'esprit de supériorité des Afro-Américains venus d'Amérique au Libéria a créé des tensions et n'a pas favorisé la paix et la coexistence harmonieuse. La perception de cette attitude comme du colonialisme est compréhensible, surtout lorsque les pratiques discriminatoires rappellent celles des colonisateurs européens. Comme disait B. B. Dadié (p 165) de la pensée de l'indigène sur le colon : « Le servir et être constamment avec lui était le seul moyen de se le concilier », A. Kourouma (2000, p 97) peint la même mentalité chez la communauté noire du Libéria. Le fait que la sœur de Samuel Doe ressente le besoin de changer de nom pour gagner du respect, après le coup d'Etat, souligne les profondes ramifications de cette mentalité de supériorité au sein de la communauté noire du Libéria:

Elle-même changea de nom et se fit appeler Baclay. Baclay parce que cela faisait nègre noir afro-américain et, on a beau dire, être afro-américain au Liberia donnait

un certain prestige, c'était mieux que d'être d'origine native, d'être nègre noire africaine indigène. (p 106)

Nous comprenons dans son attitude combien appartenir à cette communauté était un privilège. Au-delà du narrative, F. Weissman (1996) aborde les causes de la crise libérienne dans le même sens que Kourouma :

Rappelons que le Liberia a été créé en 1820 par une société de philanthropes américains voulant donner un territoire aux esclaves affranchis. Il devient en 1847 le premier État indépendant d'Afrique. Jusqu'en 1980, le pays fait l'objet d'une sorte de « colonisation noire américaine » par l'élite américo-libérienne — également appelée « Congo » — qui monopolise l'essentiel du pouvoir politique et économique. (p 03)

Le coup d'État a exacerbé les tensions sociales, transformant l'inégalité en tribalisme au Libéria. Les auteurs du putsch se sont retrouvés en conflit les uns contre les autres et même contre leur propre tribu. Cette dynamique conflictuelle est illustrée par le président entreprenant un nettoyage ethnique contre son frère d'arme Quionka, A. Kourouma (2000, pp 101-102) rapporte: «Sa garde prétorienne se répandit dans la ville et assassina presque tous les cadres gyos de la République de Liberia. Leurs femmes et leurs enfants. Voilà Samuel Doe heureux et triomphant, le seul chef, entouré des seuls cadres de son ethnie krahn. La République de Liberia devint un État krahn totalement krahn». Ce tribalisme est souligné ainsi par F. M. Djedjro (1993) :

Mais très vite, l'exercice du pouvoir prend la forme d'une autre domination ethnique : il est reproché à Samuel Doe de ne s'appuyer que sur les *Krahn*, groupe ethnique très minoritaire (trois à quatre pour cent de la population du Libéria) et sur la complicité des *Mandingo* (population essentiellement d'origine guinéenne) pour gouverner. (394)

En Sierra Léone aussi, le tribalisme est mis en avant durant le règne de Premier Ministre de Milton Margai, A. Kourouma (2000, p 163): « Sous son règne de Premier ministre de Sa Majesté, il y eut beaucoup de tribalisme mais une corruption tolérable. Les Mendés, les ressortissants de l'ethnie du Premier ministre, étaient favorisés». Le roman ne cite pas explicitement ce favoritisme comme la cause de la chute de Milton, en revanche, le simple fait de l'évoquer en dit long sur le comportement des dirigeants africains lorsqu'ils arrivent au pouvoir. A. Kondeh (2008) décrit en ces termes les dérives tribalistes des Margai et la division qu'elles ont causées dans le pays :

Jusqu'à la mort du premier ministre, en 1964, le pays connaissait un équilibre ethnique relativement stable. Cette situation a changé avec l'arrivée au pouvoir de Sir Albert Margai, qui a succédé à son frère Sir Milton Margai, et par la suite, avec

l'avènement de Siaka Stevens en sa qualité de chef du parti Congrès de tout le peuple (*All People's Congress – APC*). Ces deux ères administratives ont été qualifiées de fossé « Nord-Sud » ou « Mendé-Temnè ». (p 295)

Les propos de Kondeh qualifiant le pouvoir de Milton d'une période de stabilité relative suggèrent que, bien que la stabilité ait été présente, elle était tout de même relative. Cela ne blanchit pas le dirigeant de toute velléité tribaliste. En ce qui concerne ses successeurs, l'accusation de favoritisme ethnique est claire et sans ambiguïté, soulignant ainsi une continuité dans les problèmes de tribalisme au sein du pouvoir. Ces nuances mettent en évidence les défis persistants liés aux dynamiques tribales dans la gouvernance de la région.

Avec l'avènement du président Ahmad Tejan Kabbah, on voyait toujours l'ethnocentrisme dans la gestion du pays. Le coup d'Etat, qui a vu le Capitaine Paul Johnny Koroma prendre le pouvoir, s'est appuyé sur ce problème pour se justifier. A Kourouma (2000, p 196) explique ce putsch par ces mots : « « Ce 25 mai, le putsch éclata d'autant plus facilement qu'il y avait de la dérive ethnique de la part de Tejan Kabbah ».

En plus du tribalisme, la corruption est évoquée dans le roman *Allah n'est pas obligé* parmi les causes des crises en Afrique de l'Ouest. Les pouvoirs successifs de la Sierra Leone, de l'indépendance à l'arrivée au pouvoir du président Kabbah, se sont tous heurtés à l'iceberg de la corruption. Ainsi les chef d'Etat Juxton Smith (26 mars 1967 au 19 avril 1968); Siaka Stevens (28 avril 1968 au 28 novembre 1985); Saïdou Joseph Momoh(2_ novembre au 29 avril 1992); Valentine Strasser(1^{er} mai 1992 au 17 avril janvier 1996), Manada Bio (janvier 1996-mars 1996); Johnny Koroma (25 mai 1997 au 6 février 1998) ont tous été incapable mettre fin à la corruption. Parlant des dérives ethniques et de la corruption, C. Petra (2014) disait ceci :

Charles Taylor a emprunté comme son prédécesseur la voie de l'autoritarisme. Les années qui ont suivi ont été marquées par la corruption, la répression et l'exploitation des différences ethniques atteignant des proportions endémiques, ouvrant la voie à une renaissance du conflit et finalement à la seconde phase de la guerre civile dès 1999. (p 17)

Cela montre à quel point ces deux phénomènes ont pesé dans le déclenchement des conflits. Cette analyse de Petra fait montre la quote-part de la corruption dans le pouvoir du président DOE et ainsi celui de ses prédécesseurs. La reprise de ces mêmes pratiques a, selon l'analyse, contribué à une nouvelle crise, soulignant ainsi la

corrélation entre la mauvaise gouvernance, la corruption et les conflits dans ces contextes.

le rapport de la Banque mondiale de 2011 met en évidence le niveau élevé de corruption dans la zone de la CEDEAO, avec la plupart des pays ne parvenant pas à maîtriser ce fléau. Seuls le Cap-Vert, avec un taux de 74,64%, et le Ghana, avec un taux de 60,29 %, semblent avoir un meilleur contrôle de la corruption, avec des pourcentages au-dessus de la moitié. Cela démontre clairement que l'organisation a encore beaucoup de chemin à parcourir dans sa lutte contre la corruption et la nécessité d'entreprendre des efforts supplémentaires pour promouvoir une meilleure gouvernance dans la région.

Cependant, la communauté conformément à la politique d'intégration, l'article 2 alinéa 1 du traité du 28 mai 1975 de Lagos met un accent sur la relation entre les Etats membres en précisant que «...dans le domaine des affaires sociales et culturelles avec pour objectif d'élever le niveau de vie de ses peuples, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les relations entre ses membres.. ». Ce qui attribue à l'organisation la tâche d'œuvrer pour le bien des différents peuples. Le protocole de non-agression du 22 avril 1978 clarifie dans son article 2 que : « Chaque Etat Membre s'engage à ne pas commettre, encourager ou soutenir des actes de subversion, d'hostilité, d'agression contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique des autres Etats Membres. »

Malgré ces dispositions, le roman "Allah n'est pas obligé" met en avant une vision critique des dirigeants de la CEDEAO, dépeints en violation flagrante des textes de l'organisation. Il souligne que la crise dans la zone est également alimentée par certains chefs d'État. Charles Taylor, figure majeure de déstabilisation au Liberia, était soutenu par les dirigeants de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, soulignant ainsi les implications politiques complexes et les connexions entre les leaders régionaux dans la perpétuation des conflits. Selon A. Kourouma (2000, P 66) : « Houphouët et Compaoré se sont vite entendus sur l'aide à apporter au bandit. Compaoré au nom du Burkina Faso s'occupait de la formation de l'encadrement, Houphouët au nom de la Côte-d'Ivoire s'était chargé de payer des armes et l'acheminement de ces armes». Cette peinture est corroborée par D. FOREST (2004, p 40) qui précise que « le NPFL bénéficia de l'appui du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et de la Libye. » tandis que les pays anglophones soutenaient le pouvoir « tels que le Ghana, la Guinée, la Gambie, le Nigéria et la Sierra Leone qui refusaient de voir s'étendre l'influence libyenne en

Afrique de l'Ouest. ». L'implication des dirigeants de la CEDEAO dans le soutien à des rebelles, comme Charles Taylor au Liberia, et les accusations similaires portées contre Compaoré dans la crise malienne en 2012, établissent en effet une responsabilité et une culpabilité dans des crises qu'ils sont censés prévenir. Ces actions, en soutenant des acteurs déstabilisateurs, vont à l'encontre des principes et des objectifs de la CEDEAO, soulignant les défis internes et les obstacles à la résolution pacifique des conflits dans la région.:

Compaoré a soutenu d'une manière assez claire les rebelles du mouvement de libération de l'Azawad (...). Il a hébergé les cadres du MNLA à Ouaga dans des conditions assez luxueuses (...), il a dépêché un avion personnel dans le septentrion malien pour évacuer (...) Bilal Ag Acherif qui avait été assez gravement blessé à la suite d'affrontements entre l'armée malienne et les militaires du MNLA (Haseye 2014).

L'implication répétée de Blaise Compaoré dans des crises, telle que son soutien aux rebelles touaregs dans leur velléité indépendantiste, soulève des préoccupations quant à la capacité de la communauté sous-régionale à tirer des leçons du passé. Cette action va à l'encontre des principes de la CEDEAO et suggère une déconnexion entre les dirigeants et le service au peuple, comme stipulé dans les textes de l'organisation. Ces incidents soulignent la nécessité d'un examen critique des pratiques et des politiques au sein de la CEDEAO pour garantir une mise en œuvre cohérente de ses principes fondateurs.

la CEDEAO, en tant qu'organisation sous-régionale, portait une lourde responsabilité dans la recherche de solutions pour assurer la stabilité de la zone. Face aux atrocités de la guerre au Libéria, elle était sollicitée pour intervenir. Les crises nécessitent des actions concertées et la mobilisation de la CEDEAO pour intervenir dans de tels contextes était cruciale pour tenter de restaurer la paix et la stabilité dans la région. A. Kourouma (2000, p 129) : « Les États se sont adressés à l'ONU et l'ONU a demandé à la CEDEAO (Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest) d'intervenir ». Bidouzo (2019) précise qu' « en 1993, la CEDEAO à travers l'ECOMOG (ECOWAS Monitoring Group), est intervenue au Libéria sans l'autorisation du Conseil de sécurité, même si par la suite, il a adopté une résolution 1079 pour ratifier ou avaliser l'intervention. » Le roman s'écarte de la réalité en ce moment. Il montre que l'intervention est motivée par une demande de l'ONU tandis que Bidouzo pense le contraire.

L'opération est peinte par Kourouma de façon nauséabonde. Elle est qualifiée d'ingérence signifiant pour lui le droit accordé de faire un massacre dans un lieu :

« ingérence humanitaire, c'est le droit qu'on donne à des États d'envoyer des soldats dans un autre État pour aller tuer des pauvres innocents chez eux, dans leur propre pays, dans leur propre village, dans leur propre case, sur leur propre natte ». (p 140) A. Kourouma (2000) prend position en exposant son opposition à une intervention militaire dans un pays étranger. Dans le chiffre effrayant des morts dans ces crises, la culpabilité de l'ECOMOG est apparente sous la plume de A. Kourouma (2000, P140) : « les troupes de l'ECOMOG opèrent maintenant partout au Liberia et même en Sierra Leone, au nom de l'ingérence humanitaire, massacrent comme bon leur semble. On dit que ça fait interposition entre les factions rivales ». Nous comprenons par ces mots le sens de l'ingérence à la manière kouroumeine qui se traduit par l'octroi d'une carte blanche à une mission pour tuer.

La face criminelle des soldats de la CEDEAO est peinte aussi lors du coup d'Etat contre le président Kabbah de la Sierra Leone A. Kourouma (2000, p 197) montre que « le 25 mai à l'aurore, ça commença par des affrontements meurtriers entre les troupes de l'ECOMOG et des éléments de l'armée régulière». Déjà l'évocation d'un combat entre la force sous régionale et l'armée nationale d'un pays sonne comme un crime en vertu du protocole de non-agression du 22 avril 1978.

Aussi, quand le président Ahmad Tejan Kabbah est victime d'un coup d'Etat, l'ECOMOG a eu l'ordre de déloger les putschistes du palais, A. Kourouma (2000, p 198) précise que « de la mer les bateaux de l'ECOMOG du Nigeria pilonnèrent dans le bordélique. Ça dura deux jours de bombardement et réalisa le plus beau coup d'État, c'est-à-dire le plus meurtrier de ce fichu pays de Sierra Leone qui en a vu tant d'autres». Quant à cette intervention militaire, O. Boutaleb (2022, p 05) disait : « Bien que l'intervention et la présence de la force militaire aient été mitigées dans ces deux pays, pour cause de parti pris, elles ont néanmoins contribué à la stabilisation de la région du bassin du fleuve Mano avant l'arrivée des Casques bleus des Nations unies ».

L'usage d'embargos est fréquent dans la résolution des crises, et dans le cas de la Sierra Leone, l'intervention militaire pour rétablir le président Ahmad Tejan Kabbah n'ayant pas réussi, cela a conduit à la mise en place d'un embargo. A. Kourouma (2000, pp 199-200) rapporte que « dans le domaine de la pression, l'établissement, le renforcement de l'embargo. L'aéroport de Lungi est occupé par les forces nigérianes. Il sert d'appui à une puissante artillerie qui sans cesse bombarde la ville. Les eaux territoriales de Sierra Leone sont l'objet d'une surveillance stricte par les bateaux nigériens». Cette sanction a eu des conséquences sur la population civile selon

l'Amnesty international (1998) qui juge que « des civils ont également été tués et blessés lorsque les forces ouest-africaines ont tenté de faire respecter l'embargo en empêchant des navires d'entrer dans le port de Freetown. »

La CEDEAO compte le Nigeria parmi ses membres les plus influents. Ce pays a souvent joué un rôle de leadership et a été impliqué dans des interventions militaires pour maintenir la stabilité dans la sous-région, démontrant ainsi son statut de "gendarme" régional selon A. Kourouma (2000, p 141) raconte que « le Nigeria, le pays le plus peuplé de l'Afrique et qui a plein de militaires, ne sachant qu'en faire, a envoyé au Liberia son surplus de militaires avec le droit de massacrer la population innocente civile et tout le monde ». O. Boutaleb (2022, p 3) appuie la prééminence de ce pays dans la gestion des conflits sous régionaux : « Au début des années 90, sous l'influence du Nigeria, le pays le plus puissant de l'organisation, la Cedeao intervient dans plusieurs conflits en cours dans la région. » Le fait d'apparaître influent dans les prises de décision marque une volonté que Bidouzo qualifie d'hégémonie : « On pourrait mentionner l'intervention de la CEDEAO au Libéria en 1993, à travers l'ECOMOG, et qui trahit sans doute la volonté hégémonique du Nigéria ». Ces dernières années, il a encore fait entendre sa voie dans la gestion des crises nées dans le Sahel à la suite du pullulement des sentiments antifrçais.

Conclusion

La persistance des inégalités sociales comme source de crises dans la zone CEDEAO souligne la complexité des défis auxquels l'organisation est confrontée. Bien que la CEDEAO ait intégré la prévention des conflits dans son programme, la mise en œuvre peut être entravée par divers facteurs, y compris les intérêts divergents des chefs d'État. Le roman *Allah n'est pas obligé* apparaît dans ce sens comme une alerte. L'idée de revoir les approches de la CEDEAO à la lumière de l'évolution de la situation, notamment avec la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), est pertinente. La flexibilité et l'adaptation aux changements régionaux sont cruciales. Cependant, cela nécessite une volonté collective des États membres et une coopération renforcée pour résoudre les problèmes à la source plutôt que de réagir uniquement aux crises. Le rôle du Nigeria en tant que "gendarme" de la région, bien qu'important, peut également nécessiter une réévaluation pour assurer une approche plus équilibrée et inclusive. La recherche de solutions durables implique souvent des ajustements stratégiques et une collaboration étroite avec les parties prenantes régionales.

Référence :

Amnesty international (1998) SIERRA LEONE : A disastrous set-back for human rights. (Index AI : AFR 51/05/97).

Boutaleb, Oumni (2022), « Le rôle de la Cedeao dans la gestion des crises politiques et sécuritaires internes de ses États membres » in *Policy Brief* pp 01-09 Rabat Maroc .

Bidouzo, Thierry Sèdjro, *Les Organisations internationales et la résolution des conflits post-bipolaires en Afrique*, Confluence des droits [en ligne] Aix-en-Provence : Droits International, Comparé et européen, 2019. Disponible sur Internet : <http://dice.univ-amu.fr/fr/dice/dice/publications/confluence-droits> ISBN : 979-10-97578-05-3.

CEDEAO (2008) Reglement Msc/Reg.1/01/08 Cadre De Prevention Des Conflits De La Cedeao (CPCC), Abuja Nigeria.

Cressent, A. (2006). Kourouma ou les errements du témoin africain dans l'impasse de l'histoire. *Études françaises*, 42(3), 123–141.

Dadié, Bernard B. (1956), *Climbié*, Seghers, Paris.

DJEDJRO F. MELEDJE (1993), « La guerre civile du Libéria et la question de l'ingérence dans les affaires intérieures des états » REVUE BELGE DE DROIT INTERNATIONAL, Bruxelles pp 394-436.

FOREST, David (2004) « causes et motivation de la guerre civile au Libéria, mémoire de maîtrise » soutenu à l'Université Laval du Canada sous la direction du Jean-Sébastien RIOUX.

Hasseye, Aliou. 2014. « Mali: "L'ex président du Burkina, Blaise Compaoré, a soutenu d'une manière assez claire les rebelles du MNLA ». *Maliactu.net*, 3 novembre 2014.

Kondeh, Al-Hassan (2008) *La Sierra Leone pp 295-315 in Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest : les défis à relever* LIT.

Kourouma, Ahmadou (2000) Allah n'est pas obligé, Seuil, Paris.

Maingueneau Dominique et Cossutta Frédéric (1995) L'analyse des discours constitutants. In: *Langages*, 29e année, n°117, 1995. pp. 112-125 in http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458_726X_1995_num_29_117_1709

Petra, Camilla *Associer l'analyse des conflits à la médiation et aux efforts de résolution des conflits, un manuel pour les professionnels de l'Afrique de l'Ouest*, CMI, Helsinki Finlande.

Seignour Amélie (2011), **Méthode d'analyse des discours : L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique**, Revue française de gestion, N° 211. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2011-2-page-29.htm>

Sissao, Alain Joseph (, 2007) Les conflits politiques, linguistiques et culturels dans Allah n' est pas obligé d' Ahmadou Kourouma in *Francofonía*, núm. 16, pp. 215-228 Universidad de Cádiz Cadiz, España.

Toure, Jabir (2016) La CEDEAO et règlement des conflits en Afrique de l'Ouest in <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01440210>.

Viallon Phillipe & Weiland (2002) Ute : *Kommunikation Medien Gesellschaft*. Berlin : Avinus Verlag, , p.205-217.

Weissman, Fabrice (1996) « Libéria, derrière le chaos, crise et interventions internationales » *Relations Internationales et Stratégiques*, n°24, Paris, IRIS pp 03-19.

Yabi , Gilles Olakounlé (2010) *Le Rôle de la CEDEAO dans la Gestion des Crises Politiques et des Conflits Cas de la Guinée et de la Guinée Bissau*, Friedrich-Ebert-Stiftung , Abuja.